



BULLETIN D'INFORMATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL

No. 123



2807 PLEIGNE

Vice-maire pour 2017

Le Conseil communal a désigné Christophe Joray pour occuper la fonction d'adjoint au maire pour l'année 2017.

Inscription à l'assurance-chômage pendant les fêtes de fin d'année

Les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage durant la fermeture du bureau communal s'adresseront directement auprès de l'Office régional de placement de Delémont, Rue de la Jeunesse 1, tél. 032 420 88 30, **dès le 3 janvier 2017 à 8h00.**

Mise au concours – Surveillant de l'abri forestier

Suite à la démission du titulaire, le Conseil communal met au concours le poste de **surveillant de l'abri forestier**. Entrée en fonction : **à convenir**.

Les postulations sont à adresser au Secrétariat communal **jusqu'au 13 décembre 2016** avec la mention « **postulation** ».

Pour toutes les informations utiles, veuillez prendre contact avec Florian Chételat.

Fermeture du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé **du 23 décembre au 8 janvier 2017.**

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Daniel Pape, maire, au 079.607.36.94.

Téléthon 2016

L'amicale des pompiers vous attendent nombreux et nombreuses à la halle de gymnastique de Pleigne **le 3 décembre prochain dès 11h00**. Dès 11h30, vous pourrez manger une soupe des Grisons (fromage/pain). Exceptionnellement cette année la tournée des ménages n'aura pas lieu, la manifestation en entier se déroulera à la halle. Le bénéfice de cette journée sera intégralement reversé au Téléthon.

Horaire Mister Tri durant les fêtes

Mister Tri sera ouvert le **24 et le 31 décembre** comme d'habitude.

Locomotives miniatures

Il est possible d'obtenir des miniatures de locomotives « Patenschaft » à différents prix. Pour chaque achat, une partie du montant est redistribué à Patenschaft. Si vous êtes intéressés, il est possible d'obtenir tous les renseignements nécessaires auprès du secrétariat communal.

Marché de Noël - Epicentre

Le marché de Noël se déroulera à l'Epicentre **les 3 et 4 décembre** prochain de **14h00 à 18h00.**

Le Conseil communal souhaite d'ores et déjà à toute la population un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2017.

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 28 novembre 2016

Pleigne, le 29 novembre 2016

LE CONSEIL COMMUNAL